

La vie politique en Europe et dans le monde

par Jean-Pierre Gouzy

Alors que la situation ne cesse de se dégrader au Proche et Moyen-Orient, les Européens ont célébré le 1^{er} mai le passage d'une Union de quinze à vingt-cinq États et de 380 à près de 455 millions d'habitants. C'est l'émergence d'une « Europe puissance » mais sans les attributs de la puissance politique : une politique étrangère unique, une politique macroéconomique unique, une force militaire également unique pour assurer la sécurité et la défense d'un aussi vaste ensemble dont la frontière (toute provisoire) court de la mer Adriatique au-delà du cercle polaire, sur 7 773 kilomètres, dont plus de 2 000 kilomètres de voisinage russe, si on tient compte de l'enclave de Kaliningrad. Encore devrait-on, par ailleurs, tenir compte pour la seule Europe continentale des plus de 1 200 kilomètres de frontières séparant la Grèce de la Turquie, de la Bulgarie, de l'Albanie et de la Macédoine, et des plus de 1 800 kilomètres de frontière entre la Suède et la Norvège. À la réunification de l'Allemagne, le 3 octobre 1990, succède celle, encore partielle certes mais substantielle et significative du continent européen, selon la méthode communautaire inventée par Jean Monnet et portée sur ses premiers « fonds baptismaux » (ceux du charbon et de l'acier) par Robert Schuman le 9 mai 1950. Sans doute, le parcours qui nous a mené de la « petite Europe » franco-allemande, bénéluxienne et italienne, pour ne pas dire « carolingienne », de 160 millions d'Européens de l'époque à aujourd'hui a-t-il été semé d'embûches. Sans doute, la « fédération européenne » ne peut encore se confondre avec les balbutiements d'un traité constitutionnel qui s'annonce laborieusement. Sans doute, aussi, le monde a-t-il profondément changé et notre histoire des cinquante-quatre dernières années est elle aussi celle de trop d'occasions manquées... Néanmoins, nous sentons que nous nous

trouvons à un nouveau tournant de l'existence du vieux continent où règne, même si cette affirmation est très récente pour les Balkans, un ordre de paix avec des objectifs communs auxquels, il faut bien le dire, s'associe désormais la Russie de Vladimir Poutine.

Toutefois, ne nous grisons pas de mots... Le « grand élargissement » de l'aire de la construction européenne ne sera un succès que s'il engendre une nouvelle dynamique, d'autant que d'autres élargissements s'annoncent déjà pour 2007 et dans les temps qui suivront. De plus, l'intégration géographique n'appelle pas seulement l'intégration économique, administrative et juridique, mais une intégration politique citoyenne... Et là, nous sommes encore loin du compte même si, pour la première fois, le Parlement européen sera élu par les représentants d'une vingtaine de pays, au suffrage universel, les 10 ou 13 juin prochains.

Assumer un nouveau développement

Dans les temps qui viennent immédiatement, notre devoir sera de corriger des écarts de développement qui sont encore considérables, puisque le niveau de vie des peuples d'Europe centrale et orientale représente globalement 40 % de celui des Quinze. Bien sûr, il y a des exceptions : les Chypriotes (grecs), les Maltais, les Slovènes et même les Tchèques se rapprochent de nos standards de pouvoir d'achat, mais le gros de la troupe des nouveaux venus en est toujours éloigné. Un pays comme la Pologne, avec ses 38,6 millions d'habitants, représente plus de la moitié de la population des pays qui viennent de s'intégrer dans le processus communautaire, mais sa richesse *per capita* représentait encore, en 2002, 9 500 euros, tandis que le niveau de vie, également *per capita*, dans l'Union était supérieur à 23 900 euros.

Fort heureusement, la croissance des dix nouveaux petits frères se porte bien, notamment parmi les plus faibles (les Baltes, les Slovaques, les Polonais). L'an dernier, alors que cette croissance ne dépassait pas 0,8 % dans l'Union, elle était supérieure à 3 points dans les pays d'Europe centrale et

orientale. En 2004, elle serait respectivement pour les mêmes de 4,5 points contre 1,7 à 2 %, toujours en moyenne, dans les pays de l'Union. La croissance cumulée a été ces cinq dernières années supérieure à 30 % dans les Pays baltes ; de 16,7 en Hongrie ; 14,7 en Pologne et en Slovaquie ; 12,2 en République tchèque contre 8,1 dans la zone euro.

Ce processus de rattrapage – indispensable si on souhaite promouvoir une zone économique cohérente – a été obtenu grâce aux investissements, à la perspective stimulante d'intégrer un grand marché dans un cadre institutionnel et budgétaire cohérent, à l'aide de l'Union européenne (13,2 milliards d'euros affectés aux dépenses de pré-adhésion ; une enveloppe globale de 40,7 milliards, en principe affectée à l'agriculture, aux régions, infrastructures, à la protection des frontières, étant prévue pour la période d'adhésion 2004-2006 même si le coût réel net de l'opération doit être très inférieur¹).

Pour la période 2007-2013, les décisions à prendre feront l'objet d'autres débats ultérieurs. Le 21 avril, le Parlement européen a adopté une résolution sur les perspectives financières de l'Union, soulignant l'importance de la politique de cohésion pour augmenter les performances économiques des nouveaux États membres ainsi que pour venir en aide aux régions défavorisées en raison d'un manque d'infrastructures, de leur caractère périphérique ou de leur déclin industriel. Les eurodéputés ont répété leur demande de financement de la politique de cohésion à raison de 0,45 % du PIB de l'Union pour garantir que ses objectifs seront atteints dans l'Europe « élargie », estimant cependant que la proposition de la Commission (0,41 % du PIB ou 0,46 % en tenant compte des transferts pour le développement rural) est « un compromis acceptable ». La période 2007-2013 intégrera, rappelons-le au passage, de nouveaux partenaires : la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie, notamment.

1. Vingt-deux milliards d'euros pour la mise en œuvre des Fonds structurels et de cohésion pour la même période.

Pour le moment, il s'agit bien de maîtriser la première vague des nouveaux pays adhérents :

- l'inflation atteint encore 8,2 points en Slovaquie et 6,9 en Hongrie ;
- les déficits publics : 12,9 % en République tchèque, 9,7 à Malte, 6,3 à Chypre, 5,9 en Hongrie ;
- un chômage encore très lourd en Pologne (19 %), en Slovaquie (16,5 %), etc.

Le chantier est considérable !

La problématique du développement s'enrichit, au surplus si je puis dire, de bien d'autres facteurs : la crainte des délocalisations au détriment de l'Europe de l'Ouest ; la « grande peur » de l'immigration (qui ne tient pas compte de l'amélioration constante des niveaux de vie en Europe centrale et orientale) ; le vieillissement démographique accentué (selon les prévisions des Nations unies, l'Union à 25 perdrait d'ici 2050 54 millions d'habitants, soit en 47 ans 72 % de la population qu'elle accueille aujourd'hui) ; la multiplication des langues (vingt langues officielles) qui va objectivement servir la généralisation accentuée de l'anglais, etc.

Toutes ces remarques doivent être prises en compte, d'autant que d'autres viennent à l'esprit : la plupart des nouveaux partenaires sont des États indépendants récents (1918 pour la Tchécoslovaquie, la Hongrie, les Pays baltes ; 1919 pour la Pologne ; 1960 et 1964 pour Chypre – toujours membre du Commonwealth britannique d'ailleurs comme Malte ; 1991 pour la Slovénie ; 1993 dans le cas de la Slovaquie).

Or, nous n'avons pas le droit de stagner politiquement ni économiquement, ni de nous payer le luxe d'un élargissement au prix d'un affaiblissement, d'autant que nos nouveaux partenaires se sont tous engagés à rejoindre la zone euro et donc à adopter la monnaie unique dès qu'ils seront à même de faire face à l'épreuve.

Les nouveaux cas de figure

● Sans surprise, les Chypriotes grecs ont voté contre la réunification de leur île à près de 76 %, le samedi 24 avril, tandis que 65 % des Chypriotes turcs votaient en faveur du plan conçu par le secrétaire général de l'ONU pour mettre fin à la séparation de cette terre méditerranéenne, coupée en deux parties depuis l'invasion de l'armée turque le 20 juillet 1974 et la proclamation d'une « République du Nord de Chypre » en 1983. Seule, en conséquence, la République chypriote grecque, internationalement reconnue, est entrée dans l'Union européenne le 1^{er} mai. L'échec de la négociation a été ressenti comme un camouflet dans l'eurosphère et, notamment, par une Commission qui a exprimé des « profonds regrets » tout en déclarant vouloir « respecter la décision démocratique de la population ».

Comme l'a très justement fait remarquer Ferdinando Riccardi dans son édito du 29 avril de *l'Agence Europe* : « ... c'est juridiquement la République de Chypre dans son ensemble qui entre dans l'Union (même si l'application des règles communautaires est suspendue dans la partie turque) avec, pour résultat, qu'une partie du territoire de l'UE est occupée par une armée étrangère, appartenant à un pays candidat à l'adhésion. »

Extrême paradoxe, effectivement !

La Turquie ayant, dès le lendemain du référendum, requis « la levée de l'embargo et la fin de l'isolement économique et politique de la République chypriote turque », grande protégée d'Ankara, le Conseil des ministres de l'Union, tout penaud, s'est déclaré, sans attendre, « déterminé à mettre fin à l'isolation de la communauté chypriote turque », invitant la Commission à présenter des propositions destinées à « encourager le développement économique de cette communauté » (200 000 personnes concernées) et à « améliorer les relations entre les deux entités » (donc avec les 625 000 Chypriotes grecs). Concrètement, le Conseil « recommande » l'utilisation des 259 millions d'euros « initialement prévus par la partie septentrionale de Chypre en cas d'accord ». C'est un coup de pouce en faveur des

Chypriotes turcs dont le niveau de vie (2 500 dollars par an) est plus de quatre fois inférieur à celui des Chypriotes grecs.

Pour le moment, la « frontière » de l'Union européenne restera donc cette « ligne verte » qui, dans la zone tampon (*Buffer Zone*), sépare les parties depuis le cessez-le-feu entre Grecs et Turcs, sous contrôle de l'UNFICYP (mission de l'ONU d'environ 1 200 personnes). Cette ligne, encore appelée « Attila », est franchissable depuis 2003, traversant Chypre de part en part, de Famagouste et des abords de la grande base militaire britannique de Dhekelia, à l'Ouest, jusqu'à la baie de Morfou au centre, en passant par Nicosie, la capitale grecque. Étrange et inconfortable destin que celui de l'île d'Aphrodite en ce début de siècle...

● La Turquie, de son côté, pousse ses pions tant qu'elle peut, multipliant les réformes exigées par l'Union, son premier objectif étant d'obtenir de la Commission européenne l'avis favorable recherché pour ouvrir les négociations. Celle-ci devrait se prononcer cet automne et les négociations d'adhésion pourraient s'engager au début de 2005. La proximité des dates suscite des débats de plus en plus passionnels dans l'Union européenne, notamment (mais pas seulement) entre héritiers de la tradition chrétienne et artisans d'une « civilisation multiculturelle aux pôles multiples », par exemple en France. De son côté, le gouvernement d'Ankara rappelle les engagements pris en 1963 par « l'Europe du Marché commun » à six, reconnaissant « la vocation européenne » de la Turquie, confirmée au Sommet d'Helsinki de 1999 (l'Union européenne n'étant alors plus réduite à un « marché commun » et comptant quinze États membres). Le même gouvernement d'Ankara fait, par ailleurs, valoir son appartenance à l'OTAN, au Conseil de l'Europe, depuis des lustres et des lustres, sans oublier son entrée en union douanière avec l'Union européenne le 1^{er} janvier 1996, etc.

Les adversaires invoquent les risques d'un élargissement « à tout va » : la Turquie, avec ses 88 millions d'habitants, dont 97 % de musulmans, en 2025, pèsera plus que l'Allemagne dans l'Union. En raison de son retard de développement et de sa masse, elle deviendrait « le premier

ayant droit » des budgets et des crédits européens, alors que, paradoxalement, elle restera pour l'essentiel un pays du Proche-Orient.

Bref, nous avons tout lieu de penser que les Européens se diviseront sur le bien-fondé de l'adhésion turque, comme ils se sont divisés en 1954 sur la Communauté européenne de défense. Dans un rapport adopté par le Parlement européen le 31 mars dernier, le Néerlandais Oostlander a posé de vraies questions : celle de la capacité de l'Union européenne à absorber un pays comme la Turquie tout en maintenant le rythme de l'intégration ; celle des très appréciables réformes en cours mais qui doivent être jugées sur leur mise en œuvre réelle à tous les niveaux du système judiciaire, de l'armée et de l'administration civile ; celle du statut de la langue kurde dans l'enseignement et les médias. Le 21 avril encore, la Cour de sûreté de l'État turc a confirmé la condamnation de quatre députés kurdes à quinze ans de prison, à l'issue d'un procès demandé par la Cour européenne des droits de l'homme – dont Leyla Zana, Prix Sakharov des droits de l'homme – même si le gouvernement d'Ankara déclare avoir l'intention d'abolir la Cour de la sûreté pour satisfaire aux exigences de la négociation.

Comme on le voit, l'échec de la résolution proposée du conflit chypriote, considéré comme un élément important pour apprécier les progrès de la candidature turque, survient à un mauvais moment. Le gouvernement « islamiste modéré » d'Ankara n'a pas l'intention de lâcher prise pour autant, avec le plein appui des États-Unis. Ce n'est pas le fait du hasard, en effet, si un sommet de l'OTAN est prévu à Istanbul les 28 et 29 juin, avec à l'ordre du jour « l'Irak et le terrorisme », la présence du président américain George W. Bush et la mobilisation de 30 000 policiers et gendarmes. Jamais Washington n'a plus courtisé Ankara que ces temps-ci pour des raisons évidentes. Le poids des États-Unis ne sera donc pas sans influencer, comme on peut le penser, le débat en cours qui, pour beaucoup d'Européens, porte sur une question de fond : celle de la nature de leur civilisation.

● Autre nouveau cas de figure : les Balkans. Après la demande d'adhésion de la Macédoine, déposée à Bruxelles

le 22 mars, alors que le pays n'est pas encore remis de la guerre civile qui a opposé albanophones et slavophones, déjà évoquée dans cette chronique, la Croatie, qui avait présenté une demande analogue le 21 février 2003, a reçu un avis favorable le 20 avril dernier de la Commission européenne. Le Conseil européen pourrait se prononcer dès la fin du mois de juin et les négociations s'engageraient alors au cours du prochain automne.

La Commission estime, en effet, que le pays où Tito est né remplit les critères requis pour rejoindre le club européen : fonctionnement normalisé de la démocratie, respect de l'État de droit, coopération jugée satisfaisante avec le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie qui siège à La Haye ; critères favorables de l'économie de marché ; et bonne tenue de l'association déjà conclue avec l'Union européenne.

Bien sûr, le gouvernement de Zagreb devra encore faire des progrès concernant les droits des minorités, le sort des réfugiés serbes qui souhaiteraient revenir, la modernisation de l'agriculture, la législation environnementale... , mais, en dernière analyse, l'économie croate est en meilleure forme que celle des Bulgares et des Roumains qui devraient, pourtant, sauf accident de parcours dans l'un ou l'autre cas, adhérer à l'Union en 2007. On laisse même entendre que les Croates pourraient se joindre à eux la même année ou l'année suivante.

La Croatie, pays catholique à 75 %, est présidé aujourd'hui par le dernier président de la Fédération yougoslave, Stipe Mesic. Quel symbole !

Dans le contexte global de l'élargissement, enfin, le 27 avril, l'Union européenne et la Russie ont signé un protocole attendu permettant l'extension de l'accord de partenariat et de coopération déjà signé avec les Quinze aux dix nouveaux États entrés dans l'Union le 1^{er} mai.

« Constitutions », élections

Dans ce contexte global, l'élan de l'Union européenne a été jusqu'ici freiné par la longue et très discrète

renégociation intergouvernementale du projet de traité constitutionnel, qui s'est poursuivie sous la présidence irlandaise à la suite de son échec lors de la présidence italienne, dans le même registre, le 13 décembre 2003. Cette renégociation, en catimini, menée entre les diplomates et les hommes de gouvernement directement concernés, à l'abri des indiscretions médiatiques ou politiques, arrive, cependant, à son terme. Quand cette revue paraîtra, le voile devrait être levé, tandis que le Conseil européen serait appelé à donner les derniers arbitrages lors de sa réunion des 17 et 18 juin. Comme par hasard, juste après les élections européennes des 10 ou 13 juin !

Quoi qu'il en soit, nous ne tarderons plus à être fixés sur le sort réservé à la nature et l'étendue du vote à la majorité qualifiée, la composition de la Commission, la mise en œuvre des coopérations renforcées, la référence à l'absence de référence aux valeurs chrétiennes ou judéo-chrétiennes dans le préambule, la révision du texte constitutionnel, etc. Le fait majeur depuis notre dernière chronique tient à la décision annoncée par Tony Blair, aux Communes, le 20 avril dernier, de soumettre le projet constitutionnel à un référendum en Grande-Bretagne, alors que le leader travailliste dont la popularité est sérieusement malmenée par le tour qu'a pris la guerre en Irak, refusait *mordicus* jusqu'ici d'envisager cette procédure, au profit de la ratification parlementaire. Ce référendum outre-Manche devrait se tenir « au plus tôt dans un an », très probablement donc après les élections législatives prévues en 2005. Pour l'heure, il faut savoir qu'un électeur britannique sur cinq approuverait, selon les sondages, la « constitution » européenne. Sans aucun doute, Tony Blair et ses amis devront s'employer à démontrer que la souveraineté du gouvernement de Sa Majesté restera entière sur les points essentiels : fiscalité, affaires étrangères, défense. « Ce sera une campagne en trompe-l'œil, où chacun dépeindra la constitution pour ce qu'elle n'est pas », comme l'observait finement M. Jean-Pierre Langellier dans *Le Monde* du 30 avril dernier.

Le Danemark, l'Espagne, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne, les Pays-Bas, la République tchèque, ont jusqu'ici

annoncé leur volonté de ratifier le traité, comme le Royaume-Uni, par la voie référendaire.

Suivant leurs traditions, l'Allemagne fédérale et la Belgique suivront la voie parlementaire comme, dit-on, l'Italie, la Suède, la Finlande, la République de Chypre, l'Estonie et la Lettonie. Les autres États membres de l'Union, dont la France, n'ont pas encore tranché. Au cours de sa conférence de presse du 29 avril, Jacques Chirac a estimé qu'il était « prématuré » de prendre position, contrairement aux souverainistes (même chiraquiens !) qui veulent en découdre avec les partisans inavoués du « super-État », comme c'est depuis toujours le cas avec les *Tories* en Grande-Bretagne. Sur un point, cependant, il s'est montré explicite, quand il a avancé l'idée « qu'au bout d'un certain temps, par exemple deux ans, les pays qui n'auraient pas ratifié [la convention] seraient conduits, soit à ratifier, soit à sortir ».

« Conduits », oui, mais par qui et au nom de quelle règle constitutionnelle préalablement adoptée à l'unanimité ? L'Allemagne et la France pourraient en effet se décider de concert (et avec d'autres) à forcer le destin, mais oseraient-elles assumer cette responsabilité historique ?

• Quant aux élections européennes elles mêmes, deux chercheurs de la *London School of Economics* et du *Trinity College* de Dublin, Simon Hix et Michaël Marsh, ont, dans une étude récente, indiqué deux grandes tendances : celle de profiter de la circonstance pour sanctionner les équipes gouvernementales en place, les enjeux politiques internes restant « dominants » dans la mesure où les « outils » institutionnels essentiels demeurent dans le cadre des États-nations, même si 60 % des procédures législatives nationales dépendent désormais directement de celles qui se développent au niveau de l'Union.

Par ailleurs, ils ont indiqué que « les droites » (notamment le Parti populaire européen et les Libéraux) devraient l'emporter sur les diverses composantes de la « gauche » (socialistes et sociaux-démocrates, Verts/Alliance libre européenne, gauche unitaire et verte nordique). Ces diverses étiquettes, faut-il le rappeler,

recouvrent évidemment des choix ambigus en matière d'intégration européenne, les mêmes groupes comprenant parfois des « fédéralistes » et des anti-fédéralistes. Le Parti populaire européen, même s'il emporte, comme le prévoient nos augures, 285 sièges, en est l'illustration, parmi d'autres, puisque le nouveau règlement du groupe est accusé d'instituer un « régime de faveur au bénéfice des membres les plus anti-fédéralistes » : les conservateurs britanniques.

D'autres faits sont caractéristiques de cette élection :

- la montée probable des courants populistes en l'Europe centrale, notamment en République tchèque autour de Vaclav Klaus, en Slovaquie autour de Vladimir Meciar, en Pologne avec Andrzej Lepper ;
- le poids de la représentation allemande dont le nombre d'eurodéputés reste inchangé, en vertu des marchandages du traité de Nice : 99 pour 732 sièges, tandis que celle de la France est ramenée de 87 sièges à 78, par exemple ;
- la création d'un parti de la « gauche européenne », regroupant une dizaine de partis communistes peu ou prou rescapés de la débâcle soviétique, tels que le Parti de la refondation communiste italienne, le PC français, Izquierda Unida en Espagne.

Par contre, les partis communistes grec, portugais et scandinaves restent à l'écart d'un regroupement de partis qui veulent rester « souverains ».

En définitive, c'est le taux des abstentions dans l'ancienne et la nouvelle « Europe » qui nous fournira le meilleur indice sur l'attractivité de cette compétition électorale... Sur 338 millions d'électeurs potentiels, combien marqueront leurs différences, par rapport à tous ceux qui manifesteront leur indifférence en s'abstenant de prendre part à cette consultation d'une ampleur inégalée sur notre « vieux continent » ?

Le temps des défis

Le destin de l'Europe se joue, pendant ce temps, sur la toile de fond d'un théâtre mondial aux perspectives plus ou moins contrastées. Ainsi, alors que la Banque mondiale

annonce une croissance de 4,2 % en rythme annuel, que le Japon renoue avec l'expansion (3,4% en 2004 selon le Fonds monétaire international), les cours du pétrole brut se sont envolés, atteignant le 8 mai 40 dollars par baril à New York, c'est-à-dire un montant qui n'a jamais été aussi élevé depuis quatorze ans. Si cette tendance à la hausse des carburants, amorcée en 2002, perdure à ce niveau, la croissance économique en subira inévitablement le contrecoup dans la société industrielle et à un moment particulièrement délicat pour la zone euro qui n'a connu qu'une augmentation de 0,3 % de son PIB au premier trimestre 2004. La situation économique demeure fragile, notamment en France avec un chômage de 9,8 % en février dernier et en Allemagne où il dépasse 10 %, les deux pays connaissant des déficits publics considérables, par ailleurs. Cependant, d'une manière générale, c'est la situation politique au Proche et Moyen-Orient sur fond d'expansion de l'islamisme radical qui préoccupe le plus.

● Au Proche-Orient, Sharon a pu faire accepter par Bush son plan visant à évacuer de la bande de Gaza peuplée de presque un million et demi de Palestiniens, les 7 000 colons juifs et leurs familles qui y ont élu domicile pour, en retour, permettre au gouvernement américain d'avaliser l'annexion par Israël d'implantations juives peuplées de 200 000 Israéliens, malgré la protestation du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan : « Le sort des Palestiniens chassés de leurs territoires ne pourra être déterminé qu'à l'issue de négociations entre les parties, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. » Mais Sharon n'a pas été suivi par son propre parti : le 2 mai, dans un référendum interne, 59,5 % des 193 000 membres du Likoud ont rejeté le projet, tandis que 39,70 % seulement l'approuvaient. Même si, selon tous les sondages, ce vote de militants ne reflète pas le sentiment du « pays réel », Sharon s'est incliné sans démissionner pour autant et en promettant de revenir ultérieurement à la charge.

Sur ces faits, le « quartet » pour le Proche-Orient, composé de Kofi Annan au nom de l'ONU, Sergueï Lavrov (Russie), Colin Powell (États-unis), et Javier Solana (Union

européenne), s'est réuni le 4 mai à New York, désapprouvant « toute approche unilatérale » du processus de paix, mais encourageant la possibilité d'un retrait « complet » des Israéliens installés dans la bande de Gaza, au moment où on prêtait à Sharon l'intention de revenir à un « mini-retrait » de cette zone particulièrement sensible du sud palestinien, pour répondre aux souhaits des colons.

L'Union européenne en tant que telle a, par ailleurs, une fois de plus, réclaté la nécessité d'une paix renforcée au Proche-Orient, déclarant qu'elle ne reconnaîtrait « aucun changement de frontières autres que ceux convenus par un accord entre les deux parties, en accord avec les résolutions de l'ONU ». Par ailleurs, les Européens ont condamné l'attentat perpétré par les forces israéliennes qui a coûté la vie du nouveau chef du Hamas, Al-Rantisi, le 17 avril dernier... On en est là, George Bush estimant désormais peu réaliste d'aboutir à la création d'un État palestinien en 2005 ! Quant à l'Union européenne, ses interventions demeurent platoniques à une exception près : sa bonne disposition à répondre aux besoins humanitaires urgents des Palestiniens dont le vieux leader historique, Yasser Arafat, vit en reclus à Ramallah, tandis que les attentats se poursuivent sporadiquement et que Tsahal multiplie ses attaques ciblées un peu partout.

● Le conflit israélo-palestinien est plus que jamais relayé, d'autre part, par celui qui ne cesse, pour le moment, de se développer en Irak. Une spirale de violence qui menace d'embraser le Moyen-Orient et d'autres régions du monde où se trouvent concentrées de fortes populations musulmanes.

Entre le jeudi 20 mars 2003, jour où George W. Bush, avec l'appui de Tony Blair, s'est cru autorisé à attaquer l'Irak, et le vendredi 30 avril de la présente année, veille du jour où le président des États-Unis annonçait que les forces venues à bout de Saddam Hussein avaient rempli leur mission, la chaîne ABC et le quotidien *USA Today* ont diffusé les portraits, noms, grades et âges des 721 militaires américains tués à cette date, dans un premier cas, et ceux des

soldats tombés au champ d'honneur pendant le seul mois d'avril 2004 (particulièrement sanglant) dans l'autre cas.

L'évolution entre Tigre et Euphrate a continué à se dégrader : Bagdad vit en « état de siège » ; les affrontements ont marqué le nord du pays (Mossoul, Kirkouk), le centre sunnite (Faloudja, Baquiba), le sud chiite (Kerbala, Nadjaf, Bassorah) ; le contingent espagnol a été rappelé par le nouveau gouvernement de Madrid sous la houlette du socialiste José Luis Rodriguez Zapatero ; les terminaux pétroliers du port de Bassorah ont été attaqués par des commandos d'Al Qaida le 24 avril, provoquant une alerte sur les prix du pétrole même si l'attentat a pu être déjoué ; les voies de communication terrestres ne sont fréquentables, pour leur part, que par des convois armés ; et malgré leur surveillance, des pipe-lines sont toujours incendiés.

Washington – c'est un comble ! – a dû faire appel aux anciens cadres du Baas pour aider les troupes américaines : tel a été le cas notamment à Faloudja, ville insurgée, où un général portant l'uniforme de l'armée irakienne de Saddam, a pris, à la tête de contingents irakiens, le relais des Marines pour tenter de rétablir l'ordre en évitant un massacre à la population civile. Enfin, les révélations mondialement diffusées sur les sévices infligés par certaines catégories de personnels militaires américains et, dans une moindre mesure, britanniques, à des prisonniers irakiens, ont causé des dégâts énormes dans le monde arabe. L'opinion américaine s'en est elle-même vivement émue. Le secrétaire d'État à la défense, Donald Rumsfeld, connu comme l'un des faucons de l'administration actuelle, a dû venir s'expliquer le 7 mai devant les commissions des forces armées du Congrès.

Dans de telles conditions, on peut légitimement se demander comment et dans quel contexte l'administration américaine « passera la main » le 30 juin prochain, comme l'a proclamé George W. Bush. Réunis à Tullamore, en Irlande, le 19 avril, les ministres européens des affaires étrangères ont demandé une nouvelle résolution du Conseil de sécurité pour « encadrer » le transfert de souveraineté promis. Les aspects politiques d'un mandat des Nations

unies devraient être précisés à la suite d'un plan présenté par l'envoyé spécial de l'ONU en Irak, Lakhdar Brahimi. Celui-ci a suggéré le 27 avril la formation d'un gouvernement de technocrates chargé d'administrer les affaires courantes en l'attente d'élections. Mais de quels pouvoirs réels, notamment en matière de sécurité, disposera la nouvelle « entité » suggérée, quand elle héritera d'une situation aussi chaotique ?

L'Union européenne voit bien les impasses et les dangers mais, une fois de plus, elle ne dispose d'aucune autorité politique réelle pour jouer les pompiers dans un cas de figure aussi difficile. Au surplus, ses membres ne sont même pas vraiment d'accord entre eux, entretenant, comme le titrait un grand quotidien parisien du matin, « les chimères d'une diplomatie à vingt-cinq ».

La vague islamiste radicale

La dernière caractéristique essentielle de la période que nous traversons tient à la montée indubitable d'un islamisme radical et violent, lié aux crises du Proche et du Moyen-Orient, dans le monde arabo-musulman et au-delà. Les événements d'avril et du début de mai sont à cet égard révélateurs : coups de filet policiers à Paris et à Londres ; traques d'islamistes radicaux à Riyad, le 13 avril (5 policiers tués) ; attentat contre le QG de la sécurité saoudienne à Riyad le 21 avril (encore 5 tués et 145 blessés) ; affrontements armés entre chrétiens et musulmans le 25 avril à Amboine, capitale des îles Moluques en Indonésie (22 morts et une centaine de blessés) ; attentat chimique déjoué le 26 avril à Amman, capitale de la Jordanie, visant plus particulièrement l'ambassade des États-Unis ; combats meurtriers entre forces armées et extrémistes islamiques dans trois provinces du sud de la Thaïlande le 28 avril (113 tués) ; le même jour, attentat à Damas dans le quartier des ambassades (4 tués) ; engagements militaires contre les groupes islamistes salafistes, à une centaine de kilomètres d'Alger, les 31 avril et 1^{er} mai (11 tués) ; attentat dans la ville portuaire saoudienne de Yanbu, sur la mer Rouge, le 2

mai (5 tués); attentat déjoué à Istanbul, le 3 mai (24 arrestations au sein du groupe islamiste armé « Ansar Al-Islam »); le même jour, attentat à la voiture piégée dans le port en construction de Gwadar, sur la côte pakistanaise de la mer d'Oman (trois ingénieurs tués, plusieurs blessés).

Par ailleurs, des affrontements ethniques entre musulmans et chrétiens ont fait 630 morts le 2 mai et encore près de 200 le 5 mai, dans le centre du Nigeria, pays africain de 130 millions d'habitants où s'opposent les « nordistes » régis par la Charia et les « sudistes », majoritairement chrétiens.

Enfin, le 9 mai, dans un stade de Grozny, capitale de la Tchétchénie, le président pro-russe, Akhmad Kadyrov, a été liquidé dans un attentat à la bombe qui a fait plusieurs dizaines de morts et de blessés graves. Parmi ceux-ci, le président du Conseil d'État russe et le général russe commandant les forces de Moscou en Tchétchénie. À l'origine de cet acte terroriste, les indépendantistes tchéchènes qui font payer aux occupants russes, bévues et répressions brutales. Certes, mais les indépendantistes en question sont aussi les islamistes les plus actifs de l'empire russe. Nous sommes donc bien devant un déferlement de violences consécutif à l'émergence un peu partout d'un islamisme radical. L'Union européenne a été frappée avec les sanglants attentats madrilènes du 11 mars et elle doit se préparer, elle aussi, à des affrontements prévisibles. Les terroristes islamistes testeraient d'ailleurs en Irak même des kamikazes en herbe éventuellement dirigeables vers l'Europe. Les services de renseignements européens désignent les communautés d'immigrés comme des relais privilégiés. Les chaînes de télévision Al-Arabya, à Dubaï, et Al-Jazira, basée au Qatar, relaient avec complaisance des messages attribués à Oussama Ben Laden, proposant généreusement une « trêve » conditionnelle aux Européens, alors que les forces américaines le pourchassent toujours en Afghanistan.

Que peuvent vouloir de plus les exégètes ?
(Paris, 10 mai 2004.)

Jean-Pierre Gouzy.